

GYMNASTIQUE FEMININE

DATES : 8 Avril 2018

LIEU : L'ISLE ADAM (95)

CHAMPIONNATS REGIONAUX INDIVIDUELS

Clôture des engagements : 15 Mars 2018

1 – CATEGORIE FEDERALE

HONNEUR (Senior, Junior)
AVENIR (Cadette, Minime, Benjamine)

L'inscription en catégorie Honneur et Avenir est obligatoire pour toutes les gymnastes ayant été qualifiées aux points **aux Finales des Coupes 2017 ou 2018**.

Les Benjamines peuvent s'inscrire soit en AVENIR soit en Catégorie 1.

Les gymnastes non qualifiées pour les finales peuvent choisir de s'inscrire en catégorie HONNEUR ou AVENIR.

La gymnaste classée première en HONNEUR est déclarée **CHAMPIONNE REGIONALE**.

La gymnaste classée première en AVENIR est déclarée **CHAMPIONNE REGIONALE AVENIR**.

2 – CATEGORIE 1

Senior, Junior, Cadette, Minime, Benjamine

L'inscription en catégorie 1 est obligatoire pour toutes les gymnastes ayant participé au 1^{er} tour des coupes **2016 ou 2017** et/ou aux ½ finales **2017 ou 2018**.

Pour s'inscrire en catégorie 1, la gymnaste doit posséder :

- la 5^{ème} étoile pour les Benjamines, Minimes et Cadettes 1^{ère} année
- la 6^{ème} étoile pour les Cadettes 2^{ème} année, Juniors et Seniors

Une copie de l'attestation d'étoile doit être amenée le matin de la compétition. Sans copie de cette attestation, la gymnaste ne pourra accéder au plateau de compétition.

Les gymnastes classées premières dans chaque catégorie d'âge sont déclarées Championnes de leur catégorie.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif.fscf@free.fr

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNATS REGIONAUX INDIVIDUELS

3 – CATEGORIE 2

Senior, Junior, Cadette, Minime, Benjamine, Poussins dernière année

Pour s'inscrire en Catégorie 2, la gymnaste ne doit pas avoir participé au 1^{er} tour des coupes **2016 ou 2017**.

Pour s'inscrire en catégorie 2, la gymnaste doit posséder :

- la 4^{ème} étoile pour les Benjamines, Minimes et Cadettes 1^{ère} année
- la 5^{ème} étoile pour les Cadettes 2^{ème} année, Juniors et Seniors
- pour les poussins le niveau 4^{ème} degré est exigé

Une copie de l'attestation d'étoile doit être amenée le matin de la compétition. Sans copie de cette attestation, la gymnaste ne pourra accéder au plateau de compétition.

4 – REGLEMENT

Pour les catégories Fédérales et Catégorie 1

Compétition individuelle sur programme libre selon le Code de Pointage FIG 2017, et les aménagements fédéraux prévus dans le Programme Fédéral à l'article 30.2.

A la Table de Saut, 2 tremplins ou un double tremplin sont autorisés pour les Benjamines.

Pour la Catégorie 2

Compétition individuelle selon le code catégorie 2 édition 2017. La hauteur des agrès est identique quelque soit la catégorie d'âge.

A la Table de Saut, 2 tremplins ou un double tremplin sont autorisés pour les Poussins, Benjamines et les Minimes.

En entrée en Barres et Poutre, 2 tremplins ou un double tremplin sont autorisés pour les Poussins et les Benjamines.

5 – INSCRIPTIONS

Pour toutes les catégories, les droits d'inscription sont de 15€ par gymnaste.

6 – JUGES

- a) Lors de l'inscription, chaque association doit présenter 1 juge pour 3 gymnastes de niveau Fédéral, Libre ou 6^{ème} degré.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif.fscf@free.fr

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNATS REGIONAUX INDIVIDUELS

- b) Toutes les associations doivent proposer des juges qui ont **obligatoirement** suivi la formation sur le code FIG 2017.
- c) La commission se réserve le droit de demander plus de juges si lors des inscriptions des gymnastes elle est dans l'obligation de faire un double jury.
- d) Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :
- contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
 - ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »
- e) Les associations n'ayant pas encore de juge 6^{ème} degré ou plus seront autorisées à présenter **1 seul juge** 2^{ème} échelon ou 1^{er} échelon ayant suivi une formation 6^{ème} degré. Il sera alors affecté comme secrétaire ou chronométreur à condition que tous les juges de niveau disponibles de la région soient inscrits pour une association.

GYMNASTIQUE FEMININE

REGLEMENT COUPE DAUGE JEUNESSES

- 1 – Il s'agit d'une Coupe par Equipe mise en jeu pour les Catégories 2 **Minimes et Benjamines.**
- 2 – Cette Coupe se déroule lors de Championnats Régionaux Individuels.
- 3 – Une équipe d'association est composée de 3 à 5 gymnastes. Les associations devront noter sur la feuille d'engagement les gymnastes composant la ou les équipes. Au début de la compétition, les entraîneurs devront vérifier auprès du secrétariat la composition de leurs équipes d'association.
- 4 – Une association peut engager plusieurs équipes.
- 5 – Le classement sera établi sur les 3 meilleures notes à chaque agrès.
- 6 – Cette coupe est remise en jeu chaque année. L'association l'ayant gagnée 3 années consécutives se verra remettre un trophée.

REGLEMENT COUPE DAUGE AINEES

- 1 – Il s'agit d'une Coupe par Equipe mise en jeu pour les Catégories 2 **Cadettes, Juniors et Seniors.**
- 2 – Cette Coupe se déroule lors de Championnats Régionaux Individuels.
- 3 – Une équipe d'association est composée de 3 à 5 gymnastes. Les associations devront noter sur la feuille d'engagement les gymnastes composant la ou les équipes. Au début de la compétition, les entraîneurs devront vérifier auprès du secrétariat la composition de leurs équipes d'association.
- 4 – Une association peut engager plusieurs équipes.
- 5 – Le classement sera établi sur les 3 meilleures notes à chaque agrès.
- 6 – Cette coupe est remise en jeu chaque année. L'association l'ayant gagnée 3 années consécutives se verra remettre un trophée.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif.fscf@free.fr